



Synthèse

Les principaux enseignements de l'étude :

I - Il n'y a pas, a priori, d'obstacles forts (au plan juridique, au plan des critères, des oppositions internes ou externes) à la création du .bzh ;

- Le projet semble en phase avec la politique de l'ICANN, qui souhaite accompagner le développement très fort des usages de l'Internet (+ 290% de croissance sur 2000/2008), en « libéralisant » prochainement la possibilité de création de nouvelles extensions, en particulier (même si cela n'est pas la tendance principale) dans le sens d'une plus grande ouverture à la diversité linguistique et culturelle ;
- En l'état actuel, les éléments techniques entrevus dans les documents produits par les instances de l'ICANN, chargées de définir le processus et les critères d'adoption d'extensions génériques nouvelles, ne laissent pas percevoir d'obstacles majeurs (au plan technique, financier ou juridique) à la création d'un .bzh .

II - Un certain nombre d'incertitudes ou de difficultés sont cependant à anticiper ou à surmonter :

Au nombre de celles-ci, on note : la définition de la communauté des utilisateurs, l'étroitesse potentielle du marché, la faiblesse des contenus bretons, des difficultés liées à la configuration locale pour créer une dynamique de campagne de candidature, le coût du dépôt de dossier ; Quelques illustrations :

- Faiblesse du contenu en breton ou, plus généralement, relatif à la Bretagne (et à ses acteurs) : de 3000 à 20 000 sites relatifs à la Bretagne (plus de 44 000 en langue catalane seulement). (Ce dernier point peut s'interpréter de deux façons : comme un argument invalidant la création d'un .bzh ou au contraire comme une illustration de la nécessité de sensibiliser et d'encourager la population bretonne de manière très large, grâce à la dimension « populaire » escomptée du .bzh et de la campagne qui devra amener à sa création) ;
- Les projets de candidature recensés existent le plus souvent grâce au soutien d'un acteur institutionnel ou économique important. En l'état actuel de la structuration de la demande bretonne, il n'y a pas vraiment (à ce jour) un acteur capable et désireux de porter –ou de soutenir– la candidature bretonne.
- La nécessité de rassembler un grand nombre de partenaires (notamment financiers) autour du projet risque de se heurter à l'absence ou à une insuffisance de soutien institutionnel initial permettant de créer un effet levier sur la structuration de la campagne de candidature. Elle risque aussi de compliquer la réalisation d'un dossier techniquement lourd et complexe en multipliant les démarches de recherche de soutiens dans un contexte de calendrier très serré.
- Approche potentiellement ouverte/positive du projet de la part de certains grands acteurs économiques. Elle joue cependant davantage sur une perception des enjeux culturels/sociétaux liés au .bzh que sur la perception d'une « utilité économique » du projet. On risque donc de rencontrer une contradiction potentielle entre cette perception culturelle sociétale du projet, la dimension avant tout collective des enjeux

économiques identifiés et la nécessité de convaincre les acteurs économiques d'investir financièrement dans le dossier ;

III - Le projet peut s'appuyer sur quelques tendances fortes du marché :

- Fort potentiel de développement de l'Internet et de ses usages en Bretagne, notamment du fait d'un positionnement assez moyen, voire d'un léger retard des acteurs bretons par rapport aux moyennes françaises (et des moyennes françaises par rapport aux autres pays développés) qui vient s'ajouter à la dynamique d'ensemble du marché, marquée par une très forte croissance anticipée de l'Internet pour les années à venir;
- Stimulation des échanges de proximité avec le développement de l'Internet. On note également l'importance de la proximité et de la confiance dans la diffusion de l'usage des TIC, de nature à conférer un rôle à une extension de type .bzh ;
- Dimension fonctionnelle des effets d'amorçage (annonce et description d'un lien Internet) sur la perception d'un site et sur les intentions d'achat en ligne, qui semble confirmer l'intérêt potentiel d'une extension .bzh comme vecteur d'image et de vente pour un certain nombre de produits et de services en ligne.
- Adéquation potentielle entre les valeurs incarnées par une extension bretonne et les attentes des usagers (identité, appartenance, proximité, confiance)
- Fort développement escompté du nombre des extensions en circulation et évolution de leurs usages (plus d'extensions pour des usages plus ciblés et plus différenciés). L'extension devient une ressource dans une stratégie de communication, permettant de générer des bénéfices.

IV - Les effets bénéfiques attendus (au regard d'autres expériences) de la création d'une extension .bzh :

- L'analyse des autres projets fait émerger un ensemble d'arguments en faveur de la création d'extensions à caractère linguistique/culturel ou territorial : impact de la promotion de la langue et de la culture, impact civique et démocratique du projet, effets d'entraînement économique potentiels sur certains secteurs (tourisme, stimulation des échanges locaux, développement de nouveaux services), fonctionnalité d'une extension à caractère local, impact sur l'image de marque du territoire, etc. ;
- Cette déclinaison d'arguments peut aussi s'appuyer sur le bilan concret, largement positif, de l'attribution du .cat à la « communauté linguistique catalane » : succès économique, impact sur la création de contenu Internet en catalan et sur le développement du marché (1/3 de nouveaux utilisateurs de noms de domaine) ;

Au final, on peut donc escompter un renforcement de la notoriété de la Bretagne et de ses acteurs, une augmentation des utilisateurs de l'Internet et des contenus liés à la Bretagne, le développement de nouveaux services, l'acquisition grâce au .bzh d'un outil de promotion commerciale pour certains produits, un élément de promotion et de reconnaissance culturelle ou encore un effet de cohésion renforcé.

V - Des enjeux stratégiques possibles :

- Il apparaît qu'au stade actuel, assez peu de « territoires » sont positionnés pour obtenir leur propre extension Internet ou même susceptibles de pouvoir y prétendre (une dizaine tout au plus à l'échelle de l'Europe) ;
- Dans un contexte de développement quasi exponentiel des usages de l'Internet, lié en particulier à l'attribution, prochaine, d'adresses IP aux objets les plus courants de notre quotidien, la création d'un .bzh qui existera dans les serveurs racines de l'Internet peut potentiellement présenter des enjeux stratégiques lourds, en termes économiques ou géopolitiques, en matière d'innovations techniques, de politique industrielle, de capture ou de marquage d'informations et bien sûr d'image de marque et de notoriété de la Bretagne ;

VI – Une réussite sous conditions

- Le projet nécessite un certain « volontarisme politique », institutionnel et militant, pour avoir des chances d'aboutir ;
- L'exemple catalan montre que, sans négliger l'équilibre économique du projet, sa réussite tient beaucoup plus du volontarisme politique (et culturel) que de la logique marchande a priori. C'est la volonté et le militantisme des acteurs culturels qui a permis de créer le marché, bien plus que l'existence d'une demande a priori. Il convient donc de bâtir le dossier et de calibrer la dimension économique en fonction d'un nombre estimé / raisonnable d'utilisateurs du .bzh.
- Les contacts entrepris en Bretagne font ressortir la nécessité de ce volontarisme pour mobiliser des acteurs généralement peu au fait des enjeux liés aux TIC, mais aussi dans un contexte où il apparaît nécessaire de convaincre certains acteurs économiques du rôle des territoires et de leurs identités comme supports et vecteurs de développement.

Sous réserve d'études plus approfondies, l'ensemble des axes forts dégagés dans le cadre de cette étude de pré-faisabilité portant sur l'environnement général du projet permet de conclure à la faisabilité du projet .bzh et à l'intérêt de le poursuivre, tant pour les effets bénéfiques escomptés à des niveaux très divers (économiques, sociaux, culturels), que pour les valeurs et la « philosophie » du développement dans lequel il est susceptible de s'inscrire.

L'état du développement du marché de l'Internet en Bretagne incite à rester prudent sur la taille du projet dans sa phase initiale (il faudra probablement chercher un équilibre économique en tablant sur une vente située entre 5 000 et 8 000 de noms de domaine). Mais on peut raisonnablement anticiper, au regard des effets positifs du projet catalan et des tendances générales du marché, un développement plus important à échéance de quelques années.

Ce dimensionnement modeste, aura un effet au niveau du prix de vente d'une telle extension (forcément plus élevé que celui des autres extensions à caractère générique ou géographique). Il imposera de compenser ce désavantage concurrentiel par une logique de forte valeur ajoutée dans la qualité du service : image, confiance, proximité, sécurité.

Sa réussite est toutefois suspendue à la volonté institutionnelle et/ou économique de soutien à la candidature, et à la capacité à créer « un effet » levier pour déclencher la mobilisation en faveur du dépôt d'un dossier de candidature du .bzh auprès de l'ICANN (à l'exemple de .cat, .gal ou .berlin).